



CHECK-LIST INSTAURER UN TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX

I. UN TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX EST-IL NÉCESSAIRE ?

- Âge de plus de six ans ? Oui Non
- TDA/H sévère et impact fonctionnel sévère ? Oui Non
- TDA/H léger à modéré mais autres interventions insuffisantes ? Oui Non
- Absence de trouble du comportement dans le cas d'un TDA/H léger/modéré entre 5-12 ans? Oui Non
- La psychoéducation sur le TDA/H a-t-elle été donnée ? Oui Non

Quelles interventions et pendant combien de temps :

- _____
- _____
- _____

Si la réponse à l'une de ces questions est « non », le médicament n'est en principe pas indiqué.

Bien sûr, il peut toujours y avoir une autre raison exceptionnelle pour laquelle le traitement médicamenteux est choisi :

- Exceptions pour les tout-petits : Dans des cas exceptionnels, une décision peut être prise dans un centre de troisième ligne indiquant que le traitement médicamenteux est nécessaire malgré le jeune âge (par exemple dans le cas d'un danger, arrêt du développement, contexte de décompensation). L'effet du médicament est plus petit chez les tout-petits et le risque d'effets secondaires plus grand.
- Manque d'options de prises en charge alternatives
- Impossible de motiver / engager les parents pour des interventions comportementales (par exemple, s'ils ont eux-mêmes de graves problèmes psychologiques/psychiatriques, des barrières linguistiques ou socioculturelles, etc.)

II. PSYCHOÉDUCATION SUR LE TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX ET LES AUTRES OPTIONS

Parents : date _____ préférence _____

Enfant / jeune : date _____ préférence _____



Donner une brochure pour les parents (par ex. le document « Questions fréquentes sur le traitement médicamenteux » téléchargeable sur www.trajet-tdah.be) et donner aux parents l'occasion de poser des questions à ce sujet lors du prochain entretien ou par email.

III. DÉFINIR UNE LIGNE DE BASE

- CGI-S (FR) (téléchargeable sur www.trajet-tdah.be)
- Faire compléter « l'échelle d'évaluation des effets indésirables » (téléchargeable sur www.trajet-tdah.be) par les parents avant l'instauration du traitement médicamenteux pour disposer de valeurs de base.
- Définir les [objectifs](#) du traitement médicamenteux :

À la maison :

- Faut-il un traitement : sur 8 heures ? sur 12 heures ?
- Continuer le traitement pendant le week-end ? Oui Non
- Continuer le traitement pendant [les vacances](#) ? Oui Non

À l'école :

IV. EXAMEN MÉDICAL AVANT L'INSTAURATION D'UN TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX

Se référer aux documents « Examen médical avant l'instauration d'un traitement médicamenteux » (téléchargeable sur www.trajet-tdah.be).



V. CHOIX DU TRAITEMENT

Se référer au document « Quelle médication choisir ? » (Téléchargeable sur www.trajet-tdah.be).

VI. DÉTERMINER LE BON DOSAGE

Se référer au document « Posologie de la médication » (téléchargeable sur www.trajet-tdah.be).

VII. ÉVALUATION DES EFFETS DU TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX

Se référer au document « Évaluation de la prise en charge multimodale » (téléchargeable sur www.trajet-tdah.be).

VIII. ÉVALUATION DES EFFETS SECONDAIRES

Se référer au document « Échelle d'évaluation des effets indésirables » (téléchargeable sur www.trajet-tdah.be).

IX. Optimiser le dosage de la médication

Ajuster le dosage si nécessaire suite à l'évaluation.

X. Surveillance par le médecin traitant

Surveillance régulière des paramètres par le médecin traitant.

XI. Surveillance par le médecin spécialiste tous les 6 à 12 mois



1. Traitement des enfants de moins de 6 ans

1. Un traitement médicamenteux n'est pas recommandé.
2. Proposer un programme d'entraînement des habiletés parentales.
3. Avec le consentement des parents, prenez contact avec le PMS de sorte que l'enfant reçoive aussi l'accompagnement nécessaire à l'école.
4. Si tout cela ne donne pas l'effet escompté, l'enfant doit être orienté vers un médecin spécialiste ou une équipe spécialisée de seconde ligne.

2. Objectifs thérapeutiques potentiels de la prise en charge du TDA/H

- Cibler les symptômes de TDA/H à la maison et/ou à l'école
- Cibler le comportement oppositionnel à la maison et/ou à l'école
- Cibler de mauvaises prestations scolaires
- Cibler les relations avec les autres enfants
- Cibler la relation parents–enfant
- Cibler les comorbidités

3. Faut-il continuer à donner le médicament pendant les week-ends et les vacances ?

Pendant les premières semaines, il est utile de continuer à donner le médicament pendant les week-ends. L'enfant s'habitue ainsi rapidement aux effets indésirables liés à l'instauration du médicament. Les parents apprennent aussi à connaître leur enfant sous médicament. Avant de commencer le traitement, ils ne sont pas toujours demandeurs que le traitement soit aussi donné à la maison. Après quelques semaines de traitement, ils en constatent aussi parfois les avantages à la maison. De plus, il est important que les parents voient leur enfant sous médicament pour leur permettre de participer à l'évaluation de ses effets indésirables. Les parents remarquent plus facilement que l'enseignant certains effets indésirables émotionnels et cognitifs par exemple.



Après 4 semaines environ, une discussion peut avoir lieu avec les parents par rapport au caractère souhaitable de continuer le médicament pendant les week-ends et/ou les vacances. Si les parents décident de ne pas donner le médicament pendant le week-end, il faut vérifier si la reprise du médicament après le week-end ne provoque pas plus d'effets indésirables. Si c'est le cas, il vaut mieux continuer à donner le médicament pendant le week-end, éventuellement à une dose plus faible.

Si le médicament entraîne un retard de croissance, il peut être envisagé d'interrompre le médicament pendant les week-ends et les vacances, du moins si c'est faisable pour l'enfant et pour les parents.